

SLOVÉNIE

Assemblée annuelle de la BERD 2019

Assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs, mercredi 8 mai 2019

Déclaration de M. Metod Dragonja, chef de la délégation de la République de Slovénie

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, chers collègues Chefs de délégations, représentants estimés de la Direction de la BERD, membres du Conseil, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de m'exprimer devant cette assemblée respectable, au cœur de nos pays d'opérations : en Bosnie-Herzégovine. Au nom du gouvernement de la République de Slovénie, je souhaiterais tout d'abord remercier notre pays hôte et sa population de leur charmante hospitalité ces jours-ci.

Je viens de conclure la séance sur les perspectives d'investissement de la Slovénie avec des investisseurs potentiels, qui voient dans la BERD un partenaire. J'ai ainsi le privilège de pouvoir formuler quelques commentaires sur l'importance de la Banque dans les pays d'opérations. Non seulement dans les pays comme la Bosnie-Herzégovine, mais aussi dans ceux aux stades les plus avancés de la transition, comme le mien : la République de Slovénie. Nos relations avec la Banque présentent un avantage mutuel : nous, pays d'opérations, avons besoin de la BERD et celle-ci, qui fêtera bientôt son trentième anniversaire, a besoin de nous pour continuer de prospérer en tant qu'institution financière qui s'emploie à mettre en œuvre son mandat de soutien à la transition et au développement de nos économies.

Le défi qui consiste à déterminer les modalités et les lieux des futures opérations de la BERD est l'essence même de l'exercice stratégique amorcé il y a dix mois. À cet égard, nous souhaitons exposer quelques-unes de nos vues.

De manière générale, la Slovénie est d'avis que les travaux entrepris jusqu'à présent nous ont offert un examen approfondi des problèmes opérationnels et stratégiques que rencontre la Banque dans les circonstances économiques actuelles et dans toutes ses régions d'opérations. Suite à l'appel lancé par les gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle de 2018 dans la région de la Mer morte, qui demandaient d'agir davantage sur les plans quantitatif et qualitatif, nous nous réjouissons de l'approbation du Plan de mise en œuvre de la stratégie (PMS) 2019-21 en décembre 2018, qui prévoit un accroissement ambitieux du VAIB de la Banque au cours des deux prochaines années. Il va sans dire qu'au regard de la stratégie par pays récemment approuvée pour la Slovénie, la priorité sera accordée à la mise en œuvre du PMS 2019-21.

Il nous semble que les trois documents d'information ont en grande partie répondu aux questions essentielles soulevées par les gouverneurs en 2018.

L'EXAMEN STRATÉGIQUE fournit une analyse pertinente et approfondie des activités de la BERD et des défis opérationnels à l'échelle de la Banque, ainsi qu'une évaluation très détaillée de chaque pays d'opérations. Pour la Slovénie, la stratégie par pays récemment approuvée pour la période 2019-24 a permis une évaluation encore plus poussée.

L'ÉTUDE DE PRÉFAISABILITÉ confirme que la Banque a une marge de capital suffisante pour soutenir une trajectoire ambitieuse du VAIB jusqu'en 2025 et faire face à des situations

de tension potentielles, compte tenu d'incertitudes connues, telles que présentées par la Direction.

Enfin, nous considérons que le document LIGNES DIRECTRICES À MOYEN TERME offre aux décideurs matière à réflexion pour préparer le prochain Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25. Nous estimons que beaucoup reste à faire pour combler les écarts de transition et répondre aux besoins de nos pays d'opérations et de nos partenaires du secteur privé.

Le Rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs intitulé « Travaux préparatoires pour le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 » est essentiel aux futurs travaux. En ce qui concerne la RÉSOLUTION, nous tenons bien sûr à remercier la Direction et le Conseil d'administration d'être parvenus à un accord à haut niveau. C'est la raison principale pour laquelle nous pouvons en principe appuyer cette résolution.

Toutefois, comme il a été présenté dans les conclusions communes des pays de l'UE-11, qui se sont rencontrés début avril 2019, notamment en ce qui concerne les cinq axes de travail en cours d'élaboration, la Slovénie a les points de vue suivants :

- Nous considérons que le premier axe de travail constitue une priorité absolue et un prérequis à toute autre activité. La Banque devrait identifier l'ensemble des options et des possibilités concernant l'utilisation du capital afin d'optimiser la transition dans les pays d'opérations actuels, en collaboration étroite avec les représentants du Conseil, et en consultation avec les autorités et le secteur des entreprises dans ces pays.
- Concernant le deuxième axe, nous réaffirmons notre soutien à l'élargissement convenu du mandat de la Banque à tous les pays éligibles de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen, et à l'assurance que cette expansion ne compromettrait pas les travaux de la Banque dans les pays d'opérations actuels.
- S'agissant des trois autres axes de travail, la Slovénie prend note du projet d'analyse portant sur une marge de capital supplémentaire en cas de crise, afin de répondre à des événements économiques ou financiers non anticipés. Nous comprenons également le besoin d'entreprendre un examen des options potentielles ou d'une expansion limitée et progressive vers de nouveaux pays d'opérations, ainsi qu'une analyse d'un éventuel remboursement de capital.

Il nous paraît très important que toutes les actions mentionnées ci-dessus soient mises en œuvre sans contributions supplémentaires au capital, tout en préservant la note AAA de la Banque. Dans le même ordre d'idées, toute option au détriment des travaux de la Banque dans ses pays d'opérations actuels ne devrait pas être explorée.

Lors de la récente crise financière, la BERD a apporté une aide considérable à la Slovénie et aux autres pays d'opérations. Nous estimons qu'il y a encore fort à faire dans ces pays, où la Banque devrait poursuivre ses opérations selon trois principes essentiels : (i) le respect de saines pratiques bancaires ; (ii) la réduction des écarts de transition de certains pays d'opérations ; et (iii) l'additionnalité.

À cet égard, nous attendons avec intérêt le prochain débat sur le second Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, dont l'élaboration vient de commencer.

Ljubljana - Sarajevo, 8 mai 2019